

commandant en chef de l'armée et directeur exclusif de tous les mouvements militaires, c'est-à-dire meilleur juge que qui que ce soit de ce qu'il faut faire et en position de l'accomplir.

Je viens donc aujourd'hui vous investir d'une autorité absolue pour l'organisation des bataillons franco-mexicains et la réorganisation de l'armée nationale.

.....

Tous les ordres donnés par vous et envoyés au ministre de la guerre porteront : « Par ordre de l'Empereur. »

Tel est le plan que j'ai adopté définitivement depuis que vous m'avez éclairé de vos conseils ; il est conçu uniquement dans le but de concentrer dans vos mains une organisation que vous seul et vos dignes officiers pouvez bien faire.

MAXIMILIEN.

Pour tout esprit impartial qui se sera pénétré du sentiment de cordiale entente qui jusqu'ici régnait entre la cour de Mexico et le maréchal ; pour qui aura, sans parti pris, apprécié la sincérité des efforts tentés par notre quartier général en faveur de la consolidation du trône impérial, à l'aide des moyens restreints et des pouvoirs dont le gouvernement français l'avait armé ; enfin, après la lecture de cette correspondance si conciliante, dont nous avons reproduit plusieurs fragments, il paraîtra étrange que l'empereur et l'impératrice du Mexique pussent se plaindre secrètement à l'empereur Napoléon du général en chef, et demander son rappel. C'est pourtant ce qui se passait depuis plusieurs mois déjà à l'insu du maréchal, qui n'apprit la vérité, de Paris même, que plus tard, à l'époque du voyage en Europe de l'impératrice Charlotte. Tout pourtant commandait la franchise ; il convenait

à un souverain d'articuler loyalement et directement ses griefs, s'il les croyait justes. C'était d'autant plus un devoir pour la couronne, qu'à une autre époque, elle avait manifesté au général en chef, promu maréchal, des sentiments qui n'avaient pas peu contribué à le retenir sur le sol mexicain, où il croyait rendre des services à la monarchie ; sentiments dont il avait la conscience de n'avoir pas démerité.

Penjamillo, le 7 octobre 1864.

Mon cher maréchal et ami,

C'est avec le plus grand plaisir que je viens d'apprendre à l'instant même votre élévation au maréchalat.

En vous distinguant par une aussi haute marque de faveur, l'empereur comble les vœux de tous les bons Mexicains, auxquels, en son nom, vous avez rendu la liberté et la paix, et qui vous seront à toujours reconnaissants. Une seule chose pourrait diminuer la joie que nous apporte cet heureux événement, ce serait le cas où il aurait pour conséquence de vous faire quitter notre patrie. J'espère que l'empereur Napoléon ne privera pas le Mexique des services qui lui sont si nécessaires.

En vous réitérant les félicitations les plus cordiales.....

Votre très affectionné,

MAXIMILIEN.

N'y avait-il pas dans ces lignes plus que de l'eau bénite de cour ? Le billet de l'impératrice Charlotte, s'empressant d'apprendre la première cet heureux événement au général en chef, en lui transmettant les papiers publics de Belgique, respirait la même bienveillance. Quelques heures seulement d'une réelle mésintelligence étaient venues au commence-

ment de 1866 troubler l'accord de la couronne et du quartier général. Un officier français, sur l'ordre de l'empereur Napoléon, était rentré au Mexique à son retour d'un congé. Maximilien, qui n'appréciait pas alors les services de cet officier, adressa ce billet au général en chef :

Mon cher maréchal,

Le télégraphe vient de m'apprendre le retour subit de M^{***}, qui vient de débarquer à la Vera-Cruz. J'ai tout lieu d'être surpris du retour de cet officier, et veuillez me faire connaître pourquoi on s'est écarté des instructions qui avaient suivi une réunion spéciale que nous avions eue à Mexico à ce sujet.

MAXIMILIEN.

Comme on le voit, Maximilien parlait en maître; mais, on le devine, le maréchal n'avait pu souscrire à un pareil contrôle des actes de son souverain, seul juge du choix des officiers français appelés à faire campagne au Mexique. Le soir même, dans les salons du palais, en présence du corps diplomatique et après le départ du général en chef, Maximilien avait cru devoir incriminer ce fait dans des termes un peu vifs. L'attitude du maréchal, instruit de ce pénible incident, était toute tracée; mais l'empereur du Mexique, dont le cœur était haut placé, ne tarda pas à vouloir effacer le premier les traces de ce désaccord. Jamais ce souverain ni l'impératrice n'avaient donné au général en chef connaissance directe ou indirecte des griefs qu'ils exposaient à la cour des Tuileries, et, sans les indiscretions commises pendant le séjour de l'impératrice Charlotte au Grand-Hôtel de Paris, le maréchal eût pu longtemps encore rester dans une complète ignorance.

Mais le maréchal, en qui l'orgueil des Hapsbourg ne pouvait s'empêcher de voir le soldat parvenu, avait un tort grave. grandissant chaque jour, aux yeux de Maximilien et de son auguste compagne, c'était de vouloir, avant tout, rester l'homme de son pays. Les instructions du cabinet français, en date du 6 janvier 1866, et répétées sans cesse depuis lors, prescrivait déjà au quartier général, de *n'exercer son influence qu'avec une grande réserve.* « Malgré les plaintes de Maximilien, écrivait-on, nous ne voulons plus donner un soldat. » A la fin du même mois, on disait encore de Paris au maréchal : « Vous avez fait acte de sagesse en concentrant vos troupes entre San-Luis et Aguas-Calientes et Matehuala. Que notre rôle militaire s'efface graduellement. » Dès les derniers jours du mois de mai 1866, le gouvernement français *« espérait déjà des résolutions extrêmes de la part de Maximilien »* accablé par la pénurie du Trésor, et faisait appel au dévouement du général en chef, pour qu'il ne rentrât pas encore en Europe, où il se préparait à revenir avec les premières troupes rapatriées, et pour qu'il acceptât les charges de l'évacuation jusqu'au terme de la retraite. Maximilien avait lui-même témoigné au commandant du corps expéditionnaire toute sa satisfaction d'une pareille mesure. Mais, malgré tout, la cour de Mexico s'était laissée persuader de réclamer l'envoi de forces françaises beaucoup plus considérables et l'ouverture d'importants crédits; elle avait la conviction, en présence de la résistance du quartier général à ces projets, que le maréchal était le seul obstacle à de nouveaux sacrifices de notre pays, qui devaient, à son avis, assurer le triomphe de sa cause. Cette cour avait été malheureusement entretenue dans la pensée que la France était toute disposée

à lui venir encore en aide. Mais le maréchal, qui était bien éclairé sur les intentions du cabinet des Tuileries, depuis la fin de 1865, comme sur l'opinion publique qui régnait en France et aux États-Unis, ne voulait en rien provoquer une augmentation de forces qui lui eût été certainement refusée. Son avis personnel était que nous avions dépensé assez d'hommes et d'argent, et il avait été trop frappé, comme il ne cessait de le représenter à Maximilien lui-même, de l'impuissance de l'élément mexicain, pour consentir à jeter son pays dans de nouveaux hasards. Le souverain du Mexique avait raison de rechercher pour sa patrie des ressources plus considérables; le maréchal, d'ailleurs, eût été fier de commander à un corps d'armée plus imposant : mais la France n'eût-elle pas gémi de voir un de ses généraux entraîner sur cette terre lointaine des milliers d'hommes en plus? Quels comptes sanglants ne réclamerait-elle pas aujourd'hui? Certains ont cru et pourront croire qu'un accroissement d'effectif aurait suffi pour décider le triomphe de la monarchie. Ceux-là n'ont pas assisté aux intrigues et aux défections de cour, au tableau navrant des difficultés financières sans cesse renaissantes. Ils ignoraient les instructions françaises prescrivant d'évacuer les places depuis les premiers jours de 1866; ils n'ont pas eu à compter avec l'inertie calculée des plus hauts fonctionnaires, pesant sur presque tout le territoire de l'empire. Maximilien était à plaindre; mais ce n'est pas le général en chef qui devait être accusé.

Pour s'en mieux convaincre, il suffira de jeter les yeux sur la dépêche qu'à cette même époque M. Bigelow, le ministre américain à Paris, adressait à son gouvernement, qui lui avait enjoint de demander des explications au cabinet des Tuile-

ries sur de prétendus mouvements de troupes destinées au Mexique.

Paris, 4 juin 1866.

A M. Seward, sous-secrétaire d'Etat, à Washington.

Monsieur,

Je me suis rendu chez S. Exc. le ministre des affaires étrangères, dimanche dernier, pour conférer avec lui sur l'objet indiqué dans vos instructions marquées « confidentielles. » Comme il avait été déjà informé du contenu de cette dépêche par le ministre français résidant à Washington, je n'ai pas eu à le lui exposer de nouveau.

.....
J'ai dit ensuite que le but de vos instructions, comme je les comprends, est simplement d'obtenir une explication qui vous sera certainement demandée à vous-même par rapport à l'embarquement en France de forts corps de troupes pour le Mexique, après que l'intention de retirer toute l'armée eût été officiellement proclamée.

A cela, Son Excellence répliqua que, depuis qu'il m'a vu, il a reçu de ses collègues de la marine et de la guerre l'avis que l'on n'a envoyé à Mexico, cette année, aucunes troupes appartenant au corps expéditionnaire, si ce n'est le nombre de soldats nécessaires pour remplacer les manquants, mais, en tous cas, sans aucune augmentation de l'effectif. L'embarquement de troupes mentionné dans les journaux et dans votre dépêche est très probablement celui qui a eu lieu sur le transport le *Rhône*, vers le commencement de l'année. Ce navire a touché à la Martinique et non pas à Saint-Thomas, comme on l'a dit. Il avait à bord neuf cent seize soldats, et non douze cents, qui appartenaient à la légion étrangère, et nullement au corps expéditionnaire.

Ces soldats avaient attendu longtemps leur transport en France et en Algérie avant d'aller rejoindre leurs régiments. Aucun enrôlement n'a eu lieu pour la légion étrangère, depuis que l'empereur a proclamé son intention de retirer son drapeau du Mexique, et il n'est question, à ce qu'il sache, de faire des enrôlements nouveaux.

En ce qui concerne l'embarquement des troupes recrutées en Autriche, Son Excellence me dit que c'est là une affaire entre le gouvernement autrichien et les Mexicains, et que la France n'a rien à y voir. Depuis que je lui ai signalé le fait, il a vérifié ses propres convictions à ce sujet par une dépêche avec les ministres de la guerre et de la marine, et il s'est assuré qu'il n'y a aucune espèce d'engagement pris, soit pour un enrôlement, soit pour un transport de troupes d'Autriche au Mexique.

Il m'a ensuite déclaré que l'intention du gouvernement est de retirer toute son armée du Mexique, au plus tard dans le délai spécifié dans la dépêche qu'il vous a adressée, plus tôt même, si la température ou d'autres considérations le permettent, et qu'il n'est pas dans son intention de remplacer cette armée par d'autres troupes de n'importe quelle origine.

En terminant cette longue conversation, dont je vous ai fait connaître l'important résultat, j'ai exprimé au ministre la satisfaction que me procuraient ses explications et le plaisir que j'aurais à les communiquer à mon gouvernement.

Cette dépêche a été soumise à M. Drouyn de Lhuys, qui a approuvé le récit qu'elle contient de notre conversation.

JOHN BIGELOW.

La lecture de cette dépêche eût-elle laissé des espérances de renforts de troupes à Maximilien? Ainsi donc les États-Unis suivaient pas à pas les actes de la politique française, comptant, à un homme près, les détachements nécessaires

au renouvellement de notre effectif. Le recrutement des Autrichiens eux-mêmes était interdit. Il y avait longtemps que le gouvernement de la France ne s'était trouvé soumis à une tutelle aussi tyrannique! La seule ressource de recrutement militaire, qui restât à Maximilien, consistait désormais dans les rengagements des libérés français qui, au lieu de se rembarquer pour l'Europe, acceptaient du service parmi les *cadetes*.